

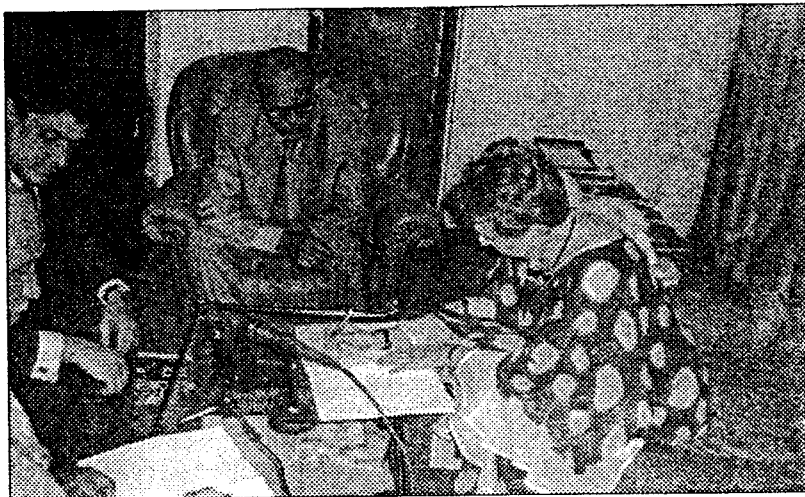
Signature d'une convention d'assistance à notre pays en matière de lutte contre le paludisme

Le ministre de la Santé et des Affaires Sociales, M. Isselmou Ould Abdel Kader et Mme Cecile Molinier, représentante du PNUD à Nouakchott ont procédé jeudi à la signature d'une convention ayant trait à la première phase de financement relative à la composante paludisme du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

L'acquisition de ce financement devra donner un nouvel élan aux efforts entrepris par les pouvoirs publics en matière de lutte contre les épidémies.

Dans le mot qu'il a prononcé à cette occasion, M. Isselmou Ould Abdel Kader a remercié le PNUD pour le soutien apporté à notre pays dans le domaine de la lutte contre les grandes épidémies. Il a également réaffirmé que le gouvernement a tout mis en œuvre pour veiller à la santé et au bien-être des citoyens.

Pour sa part, Mme Cecile Molinier, représentante du PNUD à Nouakchott a indiqué que ce financement viendra en complément des efforts louables déployés déjà par le gouvernement mauritanien en matière de lutte contre le paludisme. Elle a aussi remercié les services com-

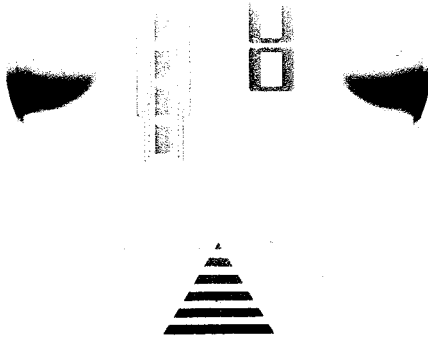


pétents du ministère de la Santé et des Affaires Sociales pour leur collaboration fructueuse qui a permis l'aboutissement favorable de ce processus.

Ce financement est destiné à la prise en charge précoce et correcte des cas de paludisme, au renforcement des activités préven-

tives et à la gestion et à la détection des épidémies de paludisme.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Santé et des Affaires Sociales, coordinateur du Programme National de Lutte contre le paludisme et les maladies tropicales.



Signature d'une convention d'assistance à notre pays en matière de lutte contre le paludisme

Une convention relative à la première phase de financement de la composante paludisme du Fonds Mondial pour la Lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme a été signée jeudi à Nouakchott entre notre pays et le PNUD. Le financement en question est destiné à la prise en charge précoce et correcte des cas de paludisme et au renforcement des activités préventives de l'épidémie de paludisme.

(Lire page 3)

